

Offre n°260072

Informations générales

Etablissement : 0442953W – NANTES UNIVERSITE

Numéro dans le SI local : MC0369

Corps : MAITRE DE CONFERENCES

Article de référence : 26-I-1°

Section(s) : 11 - Etudes anglophones

Etat du poste : Vacant

Calendrier du poste

Type de campagne : Synchronisée

Date de prise de fonctions du poste : 01/09/2026

Date de publication du poste : 04/03/2026

Ouverture des candidatures : 03/03/2026 10:00, heure de Paris

Clôture des candidatures : 03/04/2026 16:00, heure de Paris

Profil du poste

Description du poste (Français) : Littérature américaine du "long XIXe siècle"

Description du poste (Anglais) : Full-time Lecturer in U.S. literature of the "long 19th century"

Domaine(s) et sous-domaine(s) de recherche EURAXESS : Literature - American literature

Enseignement

Composante principale : FLCE

Adresse : Chemin de la Censive du Tertre

Complément d'adresse : Campus Tertre

Code postal : 44300

Ville : NANTES

Pays : FRANCE

Recherche

Laboratoire(s) : 199213370X - UR - 1162 - CRINI - CENTRE DE RECHERCHE SUR LES IDENTITÉS
NATIONALES ET L'INTERCULTURALITÉ - 0442953W

Coordonnées du service – contact(s) établissement

Nom du service : Service recrutements E-EC

Adresse électronique générique : drh.concours@univ-nantes.fr

Numéro de téléphone : +33240998362

Contact : Mme Andriamaropaniry Céline

Adresse électronique : celine.cruaux@univ-nantes.fr

Numéro de téléphone : +33253522880

Contact : Mme LE MAGUERESSE Gaëlle

Adresse électronique : gaelle.lemagueresse@univ-nantes.fr

Numéro de téléphone : +33253008139

Informations pratiques

Lien : <https://www.univ-nantes.fr/universite/recrutement/campagne-synchronisee-ec-2026-publication-de-xx-offres-de-postes-enseignants-chercheurs>

Nantes Université recrute

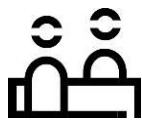
Pour la Faculté des langues et cultures étrangères (FLCE) – filière LLCER

Un enseignant-chercheur (H/F)



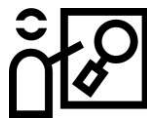
42 500

étudiant-es, dont 5000
internationaux



2605

personnels
administratifs
et techniques



3147

enseignant-es,
enseignant-es-
chercheur-es
+ 541 tuteurs



1259

doctorant-es



42

structures
de recherche

Nantes Université est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche qui propose **un modèle d'université inédit** en France unissant une université, un hôpital universitaire (CHU de Nantes), un institut de recherche technologique (IRT Jules Verne), un organisme national de recherche (Inserm) ainsi que Centrale Nantes, l'école des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

Ces acteurs concentrent leurs forces pour **développer l'excellence de la recherche nantaise** et offrir de **nouvelles opportunités de formations**, dans tous les domaines de la connaissance.

Durable et ouverte sur le monde, Nantes Université veille à la qualité des conditions d'études et de travail offertes à ses étudiantes, étudiants et personnels, pour favoriser leur épanouissement sur tous ses campus de Nantes, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon.

Information sur le poste

•  **Versant : Fonction publique d'État**

•  **Composante : FLCE**

• **Laboratoire : CRINI**

• **N° Section CNU : 11^{ème}**

• **Corps : MCF**

• **N° de poste (RE) : 0369**

• **Date de nomination : 1^{er} septembre 2026**

• **Localisation du poste : Nantes Université – Campus Tertre**

•  **Prise en charge partielle des frais de transport domicile-travail (transports en commun)**

•  **Forfait mobilités durables domicile-travail (en fonction du nombre de jours d'utilisation dans l'année)**

•  **Accès aux restaurants et cafétérias du CROUS avec tarif privilégié**

univ-nantes.fr

Éléments de publication (cf. annexe)

- **Merci de préciser la modalité du concours :**

MCU : ☒ art 26 I 1° ☐ Art. 26.I 2° ☐ Art. 33° (mutation MCU) ☐ Art. 26.I 3° ☐ Art. 29° (BOE) ☐ Art. 26.I 4°	PU : ☐ Art. 46.1° ☐ Art. 46.2° ☐ Art. 51°(mutation PU) ☐ Art. 46.3° ☐ Art. 46.4° ☐ MCUPH / PUPH
---	--

Intitulé court du profil en français (saisie obligatoire : identique au profil court validé lors de la révision des effectifs) :

Maître(sse) de conférences en littérature américaine du « long XIX^e siècle »

Intitulé court du profil en anglais (saisie obligatoire : identique au profil court validé lors de la révision des effectifs) :

Full-time Lecturer in U.S. literature of the “long 19th century”

Environnement et contexte de travail

Localisation : *Nantes Université, Campus Tertre, Pôle Humanités, FLCE*

La Faculté des Langues et Cultures Étrangères est l'une des plus importantes de l'Université de Nantes et du Pôle Humanités (3 000 étudiants en moyenne chaque année). Elle accueille deux filières : LLCeR et LEA. C'est un espace ouvert à la fois sur l'international (à travers de nombreuses collaborations avec des universités étrangères) et sur la vie culturelle de la cité (festivals de cinéma, musique, théâtre, vidéo, expositions, etc.).

Profil enseignement

Les cours de littérature américaine constituent un élément fondamental de la formation LLCeR, que ce soit en licence 1, 2 et 3 ou en Master 1 et 2. Ils répondent également aux besoins de la préparation aux concours de l'enseignement, qu'il s'agisse de l'agrégation (une ou deux questions sur la littérature du XIX^{ème}-XX^{ème} chaque année) ou du « nouveau » CAPES. En conséquence, l'enseignant(e)-chercheur(se) qui sera recruté(e) enseignera la littérature américaine du « long XIX^e siècle » (1776-1930) à tous ces niveaux. Il ou elle liera également ses enseignements avec l'histoire culturelle et intellectuelle des États-Unis à la même époque.

Tandis que les enseignements de Licence 1 et 2 feront la part belle aux auteurs dits « classiques », les cours d'Initiation à la recherche en L3 ainsi que les enseignements de Master seront l'occasion d'aborder des questions plus spécifiques, telles que le lien entre littérature régionale et identité nationale aux États-Unis, la constitution d'un canon littéraire afro-américain, autochtone, ou féminin au XIX^{ème} siècle, etc. À l'occasion de la prochaine discussion autour des maquettes pédagogiques, le nouveau/la nouvelle collègue pourra par ailleurs proposer des cours transversaux innovants qui feront, par exemple, collaborer histoire et littérature nord-américaines.

univ-nantes.fr

En plus de ses enseignements de littérature américaine, le ou la MCF recruté(e) sera ponctuellement amené(e) à enseigner des cours en traduction littéraire (thème et version). Il ou elle devra, enfin, assurer l'encadrement de mémoires relevant de la littérature nord-américaine en Master recherche LLCEr.

Profil recherche

La recherche du ou de la candidat(e) devra, idéalement, associer un travail sur la littérature nationale ou régionale à une réflexion sur le développement des identités et des cultures dans la Jeune République et tout au long du XIX^{ème} siècle. Un intérêt pour la question des transformations du médium littéraire entre 1776 et 1930 sera par ailleurs valorisé. Le profil proposé pour ce poste se fonde donc sur une définition large de la recherche en littérature, mêlant approches théoriques (études postcoloniales, narratologie, éco-critique, géopoétique, etc.) et historiques.

Au sein du Centre de Recherches sur les Identités Nationales et l'Interculturalité (CRINI, 1162), le nouveau ou la nouvelle collègue renforcera avant tout les activités de l'Axe 3 (« Interactions et dynamiques créatrices »), qui a pour vocation de susciter et de fédérer les initiatives de recherches sur la création artistique et littéraire dans les espaces linguistiques étudiés au laboratoire (domaines anglophone, germanique, hispanophone et italien). Au centre de cet axe se trouve la notion d'« œuvre » dans ses deux acceptions courantes : « réalisation particulière », mais aussi « ensemble des œuvres d'un même artiste ». Il s'agit d'une part de reconstituer la logique et la dynamique d'une création singulière afin de pouvoir saisir ce en quoi elle fait sens, et, d'autre part, d'étudier les effets de l'œuvre, qui ne peuvent pas être dissociés de la manière dont elle a été interprétée. Ainsi, la création est envisagée aussi bien dans la perspective d'une esthétique de la production que dans celle d'une esthétique de la réception.

Le ou la MCF recruté(e), à travers ses recherches sur la littérature états-unienne du XIX^{ème} siècle, pourra également collaborer avec les membres de l'Axe 1 (« Imaginaires en contact et citoyenneté ») en proposant une réflexion sur les liens entre projet littéraire individuel et identité régionale ou nationale, ou sur la façon dont l'œuvre de certains auteurs a pu être érigée en lieu de mémoire (ou en lieu de contestation) des principes fondateurs de la nation états-unienne.

Profil valorisation

Savoir-être et savoir-faire :

Il sera attendu du ou de la MCF recruté(e) une implication dans les diverses tâches administratives afférentes à la gestion du département d'études anglophones (responsabilité d'année, présidence de jury, développement d'accords d'échange avec des universités américaines) et, à terme, un engagement à l'échelle de l'UFR et de l'établissement.

Contact Enseignement : Michel FEITH (michel.feith@univ-nantes.fr)

Contact Recherche : Karine DURIN (karine.durin@univ-nantes.fr)

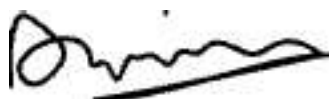
De plus amples informations sur la campagne de recrutement (calendrier de campagne, composition du comité de sélection, ...) sont disponibles sur le site web de Nantes Université, rubrique [Travailler à Nantes Université](#).

univ-nantes.fr

L'audition comprendra une mise en situation pédagogique. Les modalités en seront précisées aux candidats en cas de convocation.

Signature Directeur·rice du laboratoire :

Karine Durin, CRINI UR-1162



Signature Directeur·rice de composante :



La Doyenne de la Faculté
des langues et cultures étrangères
Sophie BELAN

ANNEXE

(*) Les différentes modalités de recrutement des enseignants-chercheurs

le décret statutaire n° 84-431 du 6 juin 1984

Les concours de maître de conférences des universités :

26-I-1°	C'est le concours « commun », les principales conditions étant : - la détention du doctorat (ou d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) ou tout titre ou diplôme équivalent, - l'inscription sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences par le Conseil National des Universités (CNU) depuis moins de 4 ans.
26-I-2°	Il faut être - depuis au moins trois ans en fonction dans l'enseignement supérieur, comme enseignant titulaire du second degré, comme pensionnaire d'une école française à l'étranger - inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.
26-I-3°	Ils sont réservés aux personnes justifiant de 4 années d'activité professionnelle - autre qu'enseignant ou chercheur – ou avoir été enseignant associé à plein temps. En outre, il faut être inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.
26-I-4°	Ils sont réservés aux personnels enseignants titulaires de l'École nationale supérieure d'arts et métiers et inscrits sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.
29°	L'article 29 dit « BOE » : les candidats justifiant des diplômes ou niveau d'études mentionnés au 26.I° et inscrit sur une liste de qualification sont sélectionnés comme au titre de l'art 26.I.1 mais recrutés en qualités d'agent contractuel pendant 1 an.
33°	L'article 33 désigne la procédure de mutation des maîtres de conférences (devant justifier de 3 ans de fonctions d'EC en activité dans l'établissement où ils sont affectés).
62	Cet article désigne la procédure d'intégration, par inscription sur liste d'aptitude , des assistants dans le corps des maîtres de conférences.

Les concours de professeur des universités :

46-1°	C'est le concours dit « commun », les principales conditions étant : - la détention d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) ou tout titre ou diplôme équivalent, - la qualité de MCU titulaire (LPR 2022) ou l'inscription sur une liste de qualification aux fonctions de professeur des universités par le Conseil National des Universités (CNU) depuis moins de 4 ans.
46-2°	Ce concours s'adresse aux maîtres de conférences et aux chargés d'une mission de coopération, sous conditions d'ancienneté et / ou de mobilité. En outre, il faut être inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de professeur des universités.
46-3°	Cet article désigne une procédure réservée aux maîtres de conférences remplissant certaines conditions d'ancienneté et de détention d'une habilitation à diriger des recherches.
46-4°	Ce concours s'adresse aux professionnels , aux directeurs de recherche et aux enseignants associés à temps plein , sous conditions d'ancienneté. En outre, il faut être inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de professeur des universités. Ce concours s'adresse également aux membres de l'IUF.
49-2.1°	Cet article désigne le premier concours national d'agrégation dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion (dit concours externe).
49-2.2°	Cet article désigne le second concours national d'agrégation dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion (dit concours interne).
51	L'article 51 désigne la procédure de mutation professeur des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion.

A Teacher-Researcher

For its Faculty of Foreign languages and Cultures (FLCE)



42 500

students, including 5,000 international students



2605

administrative and technical staff



3147

teachers, teacher-researchers + 541 tutors



1259

doctoral students



42

research structures

Nantes Université is a public institution of higher education and research which **proposes a unique model of university** in France, uniting a university, a university hospital (CHU de Nantes), a technological research institute (IRT Jules Verne), a national research organisation (Inserm) and also Centrale Nantes, Ecole des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire and École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

These players are joining forces to **develop the excellence of Nantes' research** and to offer **new training opportunities** in all fields of knowledge.

Sustainable and **open to the world**, Nantes Université ensures that its students and staff have the best study, research and working conditions for their on-going professional development on all Nantes Université's campuses, in Nantes, Saint-Nazaire and La Roche-sur-Yon.

General information

•  Type: State Civil Service •  Faculty: FLCE • Research unit: CRINI • CNU branch: 11th • Professional body: MCF • Position number: 0369 • Date of nomination: September 1, 2026 • Location: Nantes Université – Tertre Campus	•  Partial reimbursement of home-to-work transportation costs (public transport) •  Financial assistance for sustainable mobility for home-to-work trips (depending on the frequency of use) •  Access to CROUS restaurants and cafeterias at preferential rates
---	--

Publication details (see appendix)

- Please specify the procedure :

MCU : ☒ art 26 I 1° ☐ Art. 26.I 2° ☐ Art. 33° (mutation MCU) ☐ Art. 26.I 3° ☐ Art. 29° (BOE) ☐ Art. 26.I 4°	PU : ☐ Art. 46.1° ☐ Art. 46.2° ☐ Art. 51°(mutation PU) ☐ Art. 46.3° ☐ Art. 46.4° ☐ MCUPH / PUPH
---	--

Concise job title in French (required: identical to the title approved during the workforce review):

Maître(sse) de conférences en littérature américaine du « long XIX^e siècle »

Concise job title in English (required: identical to the title approved during the workforce review):

Full-time Lecturer in U.S. literature of the “long 19th century”

Working environment and context

Location: Nantes Université, Campus Tertre, Pôle Humanités, FLCE

The Faculty of Foreign Languages and Cultures is one of the largest at Nantes University and within the Humanities Division, with an average of 3,000 students each year. It offers two academic tracks: LLCeR (Foreign and Regional Languages, Literatures, and Civilizations) and LEA (Applied Foreign Languages). It is strongly connected to both Nantes's cultural life (film festivals, music and theatrical venues, exhibitions, etc.) and to the rest of the world (through numerous collaborations with foreign universities).

Teaching profile

Courses in American literature are an integral part of LLCeR students' training, whether at the B.A or M.A level. They also help prepare students for the *agrégation* (which always includes one or two questions on 19th- and 20th-century literature) and the “new” CAPES teaching examinations. The new hire will therefore be required to teach, in English, at all these levels. He or she will also link his or her teaching to the cultural and intellectual history of the United States in the “long 19th century” (1776-1930).

While lectures in Licence 1 and 2 will focus on “classic” authors, Initiation to Research courses in L3 and Master's courses will address more specific questions, such as the link between regional literature and national identity in the United States, the emergence of African American, Indigenous or women's literature in the 19th century, etc. In the next revision of the FLCE curriculum, the new colleague will be able to propose innovative, cross-disciplinary courses that may, for instance, bring together the study of North American history and literature.

univ-nantes.fr

Research profile

Ideally, the candidate's research should combine an interest in national (or regional) U.S. literature with a reflection on the development of identities and cultures in the Early Republic and throughout the 19th century. An interest in the transformations of the literary medium between 1776 and 1930 will also be valued. The proposed profile for this position is therefore rooted in a broad definition of literary research, combining theoretical perspectives derived from postcolonial studies, narratology, ecocriticism, geopoetics, etc. and cultural-historical approaches.

Within the **Centre for Research on National Identities and Interculturality** (CRINI, research unit no.1162), the new colleague will primarily strengthen the activities of Research group no.3 ("Creative Interactions and Dynamics"), which aims to foster and coordinate research initiatives on artistic and literary creation in various linguistic areas (mostly the English-, German-, Spanish-, and Italian-speaking worlds). At the heart of this theme lies the notion of "work" (*œuvre*) in its two common meanings: a "literary or musical composition or other piece of art" as well as the "complete body of work of a given artist". The group's general orientation consists in, on the one hand, reconstructing the logic and dynamic of a singular creation in order to grasp the meaning it conveys; on the other hand, studying the effects of the work, which cannot be separated from how it has been interpreted. Thus, creation is considered both from the perspective of production aesthetics and from that of reception aesthetics.

Besides conducting research within Research group no. 3, the hired lecturer (MCF) may also wish to collaborate with members of Group no. 1 ("Imaginaires in Contact and Citizenship"), where he or she may provide insights into the connections between individual literary projects and regional or national identities, or by exploring how certain authors' works have become sites of memory (or sites of contestation) in relation to the founding principles of the U.S. nation.

Valorization profile

The new hire will be expected to accomplish various administrative tasks related to the day-to-day running of the English Studies Department (year coordination, chairing juries, developing exchange agreements with American universities) and, ultimately, to participate in the administrative life of the UFR and of the university at large.

Teaching contact: Michel FEITH (michel.feith@univ-nantes.fr)

Research contact: Karine DURIN (karine.durin@univ-nantes.fr)

Further information on the recruitment campaign (schedule, composition of the job search committee, etc.) is available on the Nantes Université website, under the heading "*Travailler à Nantes Université*".

The interview will include a teaching simulation. Details about the exercise will be provided to candidates in the invitation.

univ-nantes.fr

Signature of the Research Unit Director: **Karine DURIN, CRINI UR1162**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Durin', with a long horizontal stroke underneath.

Signature of the Faculty Director:

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'S. Belan', with a long horizontal stroke underneath.

La Doyenne de la Faculté
des langues et cultures étrangères
Sophie BELAN

ANNEXE

(*) Les différentes modalités de recrutement des enseignants-chercheurs

le décret statutaire n° 84-431 du 6 juin 1984

Les concours de maître de conférences des universités :

26-I-1°	C'est le concours « commun », les principales conditions étant : - la détention du doctorat (ou d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) ou tout titre ou diplôme équivalent, - l'inscription sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences par le Conseil National des Universités (CNU) depuis moins de 4 ans.
26-I-2°	Il faut être - depuis au moins trois ans en fonction dans l'enseignement supérieur, comme enseignant titulaire dusecond degré, comme pensionnaire d'une école française à l'étranger - inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.
26-I-3°	Ils sont réservés aux personnes justifiant de 4 années d'activité professionnelle - autre qu'enseignant ou chercheur – ou avoir été enseignant associé à plein temps. En outre, il faut être inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.
26-I-4°	Ils sont réservés aux personnels enseignants titulaires de l'École nationale supérieure d'arts et métiers et inscrits sur une liste de qualification aux fonctions de maître de conférences.
29 °	L'article 29 dit « BOE » : les candidats justifiant des diplômes ou niveau d'études mentionnés au 26.I° et inscrit sur une liste de qualification sont sélectionnés comme au titre de l'art 26.I.1 mais recrutés en qualités d'agent contractuel pendant 1 an.
33°	L'article 33 désigne la procédure de mutation des maîtres de conférences (devant justifier de 3 ans de fonctions d'EC en activité dans l'établissement où ils sont affectés).
62	Cet article désigne la procédure d'intégration, par inscription sur liste d'aptitude , des assistants dans le corps des maîtres de conférences.

Les concours de professeur des universités :

46-1°	C'est le concours dit « commun », les principales conditions étant : - la détention d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) ou tout titre ou diplôme équivalent, - la qualité de MCU titulaire (LPR 2022) ou l'inscription sur une liste de qualification aux fonctions de professeur des universités par le ConseilNational des Universités (CNU) depuis moins de 4 ans.
46-2°	Ce concours s'adresse aux maîtres de conférences et aux chargés d'une mission de coopération, sousconditions d'ancienneté et / ou de mobilité. En outre, il faut être inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de professeur des universités .
46-3°	Cet article désigne une procédure réservée aux maîtres de conférences remplissant certaines conditions d'ancienneté et de détention d'une habilitation à diriger des recherches.
46-4°	Ce concours s'adresse aux professionnels , aux directeurs de recherche et aux enseignants associés à tmsplein , sous conditions d'ancienneté. En outre, il faut être inscrit sur une liste de qualification aux fonctions de professeur des universités. Ce concours s'adresse également aux membres de l'IUF.
49-2.1°	Cet article désigne le premier concours national d'agrégation dans les disciplines juridiques, politiques ,économiques et de gestion (dit concours externe).
49-2.2°	Cet article désigne le second concours national d'agrégation dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion (dit concours interne).
51	L'article 51 désigne la procédure de mutation professeur des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion.